seraient adoptées, non seulement par le Canada, mais aussi par les autres provinces. L'Hon. M. HOLTON—Ah! l'hon. mon-

sieur n'a "aucun doute."

L'Hon. Proc.-Gén. MACDONALD — Vous cherchez à torturer mes paroles; mais continuez.

L'Hon. M. HOLTON—Je n'ai pas eu le même apprentissage que l'hon. monsieur dans l'art de torturer les paroles d'autrui. Je prends ses paroles dans leur sens précis et littéral. Il dit qu'il n'a aucun doute que ces résolutions formeront la constitution du pays. Alors, M. l'ORATEUR, pourquoi les hon. messieurs ne tiennent-ils pas à leur parole, -- pourquoi le président du conseil spécialement ne tient-il pas à sa parole envers son parti, en nous donnant le projet qu'il s'est engagé à nous soumettre, dans le cas où il surviendrait quelque chose comme ce qui arrive aujourd'hui, durant cette acssion du parlement? L'hon monsieur ne croit pas convenable de répondre. J'avoue que je ne m'attendais pas à recevoir de réponse; mais, cependant, j'ai cru convenable de lui poser cette question. Je puis, ainsi que les autres membres de cette chambre, interpréter son silence. Il sait parfaitement que c'est une violation du programme avec lequel il est entré dans le gouvernement, et il sait parsaitement qu'il s'écarte de l'aveu qui faisait, je ne dirai pas sa justification, mais son excuse pour occuper le siége qu'il occupe maintenant. La question est maintenant posée ;--le gouvernement a-t-il l'intention d'aller en Augleterre et de demander au gouvernement impérial d'établir une constitution pour ce pays, dont les principes n'ont jamais été pris en considération, parce que nous sommes maintenant occupés à rédiger un projet de confédération générale?

L'Hon. Proc.-Gén. MACDONALD— J'ai dit que la première chose à faire durant la session d'été serait de présenter une mesure afin de mettre tout le programme à exécution. Premièrement, votez la confédération, et lorsque nous nous réunirons de nouveau, nous soumettrons le projet des gouvernements locaux pour le Haut et le Bas-Canada.

L'Hon. M. HOLTON—Oui, les gouvernements locaux. Je remercie l'hon. monsieur de me faire souvenir des gouvernements locaux. Mais je parlais du gouvernement général du Canada. (Écoutez! écoutez!) Je pense que la seule conclusion possible de l'admission de l'hon. monsieur est

que le gouvernement a l'intention de chercher à obtenir une constitution générale pour le Canada en vertu de ces résolutions, sans avoir jamais soumis la question à cette chambre. Et bien! monsieur, il y a peutêtre une autre raison de la conduite adoptée hier par l'hon. monsieur et poursuivie aujourd'hui. J'ai toujours pensé—et peutêtre cela n'a-t-il pas été démontré par les faits.....

L'Hon. Proc. Gén. MACDONALD — Ecoutez! écoutez!

L'Hon. M. HOLTON—Je dis que j'ul toujours pensé, et les faits tendent à démontrer rapidement l'exactitude de mon impression, que ce gouvernement a été formé en conséquence de l'embarras dans lequel se trouvaient certains messieurs qui possédaient des portefeuilles et désiraient les conserver, et de certains autres qui n'en avaient pas mais désiraient en avoir. crois que toutes les difficultés constitutionnelles, ou prétendues difficultés constitutionnelles de ce pays, sont venues des embarras personnels ou plutôt politiques dans lesquels certains messieurs se sont trouvés placés, en conséquence de causes dont je ne parlerai pas maintenant. (Ecoutez! écoutez!) Eh bien! monsieur, voyant que ce projet . avorté, voyant que le prétexte sous lequel ils sont restés au pouvoir pendant six ou neuf mois est sur le point de leur faire défaut, ils préparent d'autres moyens, comme une espèce de leurre pour le pays, par lesquels ils pourront conserver le pouvoir pendant quelque temps encore. J'admets la dextérité avec laquelle ils font la chose, dextérité pour laquelle le procureur-général du Haut-Canada est depuis longtemps renommé dans le pays. Sa théorie est: "Ayons soin d'aujourd'hui, quand viendra demain, nous verrons ce qu'il y aura faire," et en adhérant à cette maxime, il a réussi à prolonger son existence politique jusqu'à ce moment. L'on reconnaîtra, je crois, que c'est là la théorie d'après laquelie agit l'hon. monsieur.

L'Hon. Proc. Gén. MACDONALD—Et o'est une théorie très sage. (Rires.)

L'Hon. M. HOLTON—Une théorie très sage, sans aucun doute. Je suis heureux de voir que l'hon. monsieur ne nie pas le fait. Mais tout en admettant qu'il a très bien réussi de cette manière, il peut être douteux, cepeudant, qu'après tous ses succès il ait atteint la plus belle récompence possible d'une vie publique; il est douteux que